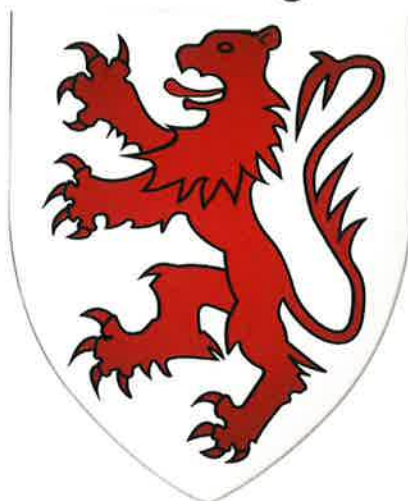


# Ville de Gigean



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 121-10 du Code des Communes)

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de GIGEAN se réunira le :

**MARDI 23 novembre 2021 à 18h.**

Salle du Conseil Municipal en Mairie.

## ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 octobre 2021
3. Décisions du Maire

D32-2021 : MARCHE N° 21GIG002 – TRANSFORMATION D'UNE MAISON EN POSTE DE POLICE A GIGEAN - A PASSER POUR LES LOTS 1, 2, 3, 4, 5 ET 6 AVEC LES SOCIETES MARCELLA RODERICK, GM RENOVATIONS, EFC, FRANCIS FABRE ET PROJET PEINTURE – FINANCEMENT – DECLARATION D'INFRUCTUOSITE POUR LE LOT 7

4. Délibérations

### *Administration générale :*

- Projet de délibération n°2021-91 : Abondement du fond départemental – épisode de gel.
- Projet de délibération n°2021-92 : Adhésion a la convention d'application 2021-2022 du contrat de gestion intégrée et de transition écologique du territoire de Thau 2020-2025

### *Finances :*

- Projet de délibération n°2021-93 : actualisation de l'autorisation de programme operation n°945 groupe scolaire Laurent Ballesta

- Projet de délibération n° 2021-94 : décision modificative n°3.
- Projet de délibération n°2021-95 : Frais de représentation du Maire, des adjoints et des conseillers délégués.

*Ressources humaines :*

- Projet de délibération n°2021-96 : Protection sociale complémentaire – contrat d'assurance MNT / convention avec le CDG 34

*Urbanisme :*

- Projet de délibération n°2021-97 : Acquisition de la parcelle BD 388 issue de la parcelle BD 28 / espace de loisirs.
- Projet de délibération n°2021-98 : Acquisition de la parcelle BD 390 issue de la parcelle BD 28 / espace de loisirs.
- Projet de délibération n°2021-99 : Echange parcellaire entre la ville de Gigean et M.Lénadier – Parcelles AN 16 et AN 17 rue de la Clau.
- Projet de délibération n°2021-100 : Définition du périmètre de Projet Urbain Partenarial (PUP) « Le Bosquet » à Gigean
- Projet de délibération n°2021-101 : signature d'une convention de projet urbain partenarial avec le lotisseur privé M. Guy Lénadier.

5. Questions orales-écrites

6. Informations diverses

Affiché le 17 novembre 2021 en Mairie.

Le Maire,

Marcel Stoecklin

